

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALMONT
SEANCE DU 05 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28/05/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Calmont, sous la présidence de Monsieur David MAZARS, Maire.

Présents : David MAZARS Maire, Marc ANDRIEU, Arnaud BRUGIER, Aurélie CABOT – FABRE, Eric CARRARA, Régine DELMAS, Cédric ENJALBERT, Nathalie FRANC, Patrick FRAYSSINHES, Sébastien GARRIGUES, Suzanne GINISTY, Julie GREGOIRE, Marc LAFARGE, Véronique RAYNAL, Noémie REBOUL, Elodie TROUCHE, Céline TRUEL.

Absents excusés : Franck ANDRIEU, Pierre-Marie BOISSONNADE

Effectif : 19, **Représenté(s-es)** : 0 **Votants** : 17

Secrétaire de séance : M. Arnaud BRUGIER.

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2026 :

M. Le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil municipal.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 21 mai 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15 ;
Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 21 mai 2026 préalablement été communiqué à l'ensemble des Conseillers municipaux,

Le Conseil Municipal, après délibéré :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mai 2026 tel qu'annexé.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme**



**Le Maire
David MAZARS**

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le 09/06/2026
Et publication le 09/06/2026

DCM N°2026-54 du 05/06/2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2026

.....

Date de décision: 05/06/2026

Date de réception de l'accusé 10/06/2026

de réception :

.....

Numéro de l'acte : DCM26060572_54

Identifiant unique de l'acte : 012-211200431-20260605-DCM26060572_54-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assembles

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : DCM 2026-54 Approbation PV séance du 21 05 26.pdf (99_DE-012-211200431-20260610-DCM26060572_54-DE-1-1_1.pdf)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALMONT
SEANCE DU 05 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28/05/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Calmont, sous la présidence de Monsieur David MAZARS, Maire.

Présents : David MAZARS Maire, Marc ANDRIEU, Arnaud BRUGIER, Aurélie CABOT – FABRE, Eric CARRARA, Régine DELMAS, Cédric ENJALBERT, Nathalie FRANC, Patrick FRAYSSINHES, Sébastien GARRIGUES, Suzanne GINISTY, Julie GREGOIRE, Marc LAFARGE, Véronique RAYNAL, Noémie REBOUL, Elodie TROUCHE, Céline TRUEL.

Absents excusés : Franck ANDRIEU, Pierre-Marie BOISSONNADE

Effectif : 19, **Représenté(s-es)** : 0 **Votants** : 17

Secrétaire de séance : M. Arnaud BRUGIER.

Objet : Désignation du secrétaire de séance pour le Conseil Municipal du 05 juin 2026 :

Vu l'article L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que « au début de chacune de ses séances, le Conseil nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Conformément aux dispositions de cet article, le Conseil Municipal est invité à nommer un membre de son assemblée pour remplir les fonctions de secrétaire pour la durée de la présente séance.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DESIGNER Arnaud BRUGIER, pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance pour la durée de la présente séance,
- AUTORISER M. Le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision.

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme**



**Le Maire
David MAZARS**

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le 09/06/2026
Et publication le 09/06/2026

DCM N°2026-55 du 05/06/2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Désignation du secrétaire de séance pour le CM du 05/06/26

.....
Date de décision: 05/06/2026

Date de réception de l'accusé 10/06/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DCM26060573_55

Identifiant unique de l'acte : 012-211200431-20260605-DCM26060573_55-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assembles

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DCM 2026-55 Désignation secrétaire séance du 05 06 26.pdf (99_DE-
012-211200431-20260610-DCM26060573_55-DE-1-1_1.pdf)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALMONT
SEANCE DU 05 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28/05/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Calmont, sous la présidence de Monsieur David MAZARS, Maire.

Présents : David MAZARS Maire, Marc ANDRIEU, Arnaud BRUGIER, Aurélie CABOT – FABRE, Eric CARRARA, Régine DELMAS, Cédric ENJALBERT, Nathalie FRANC, Patrick FRAYSSINHES, Sébastien GARRIGUES, Suzanne GINISTY, Julie GREGOIRE, Marc LAFARGE, Véronique RAYNAL, Noémie REBOUL, Elodie TROUCHE, Céline TRUEL.

Absents excusés : Pierre-Marie BOISSONNADE, Franck ANDRIEU.

Effectif : 19, **Représenté(s-es) :** 0 **Votants :** 17

Secrétaire de séance : M. Arnaud BRUGIER.

Objet : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 :

M. Le Maire indique au conseil municipal qu'il convient de désigner les délégués du conseil municipal et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre prochain.

A cet effet, le bureau électoral a été mis en place :

David MAZARS, maire, président du bureau ;

Aurélie CABOT - FABRE, secrétaire de séance,

Suzanne GINISTY et Marc LAFARGE, conseillers municipaux les plus âgés ;

Julie GREGOIRE et Arnaud BRUGIER, conseillers municipaux les plus jeunes.

Une seule liste « CALMONT » a été déposée ; elle est composée de 5 délégués et 3 suppléants.

Délégués titulaires

Numéro d'ordre	Nom	Prénom	Sexe	Domicile	Date et lieu de naissance
1	MAZARS	David	M	1 614, Route du Piboul, La Carrière, 12 450 CALMONT	21/01/1973 à RODEZ
2	GREGOIRE	Julie	F	1 110, Rue du Plantié - Segonzac, 12 450 CALMONT	08/02/1988 à RODEZ
3	FRAYSSINHES	Patrick	M	12 Allée de Campmas - Ceignac, 12 450 CALMONT	26/03/1972 à RODEZ
4	CABOT-FABRE	Aurélie	F	270 Rue de Gardin - Ceignac, 12 450 CALMONT	27/05/1985 à CASTRES
5	GARRIGUES	Sébastien	M	118, Route des Landes – Lacassagne, 12 450 CALMONT	15/04/1974 à RODEZ

Suppléants

1	FRANC	Nathalie	F	67 Rue du Castélat 12 450 CALMONT	11/11/1969 A RODEZ
2	ANDRIEU	Marc	M	4 549 Route de La Primaube – Zéphir, 12 450 CALMONT	04/03/1964 à RODEZ
3	RAYNAL	Véronique	F	40 Impasse La Gineste – Ceignac 12 450 CALMONT	21/08/1970 à RODEZ

Le vote est organisé et constate que la liste « CALMONT » obtient 17 voix.

Les membres du bureau signent le procès-verbal qui est transmis à la Préfecture par M. Le Maire.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
David MAZARS**



Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le 05/06/2026
Et publication le 05/06/2026

DCM N°2026-56 du 05/06/2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Désignation des délégués du CM et suppléants pr élection des sénateurs
du 27 09 2026

.....
Date de décision: 05/06/2026

Date de réception de l'accusé 10/06/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DCM26060574_56

Identifiant unique de l'acte : 012-211200431-20260605-DCM26060574_56-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblees

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DCM 2026-56 Désignation des délégués du CM pour élection sénateurs
27 09 26.pdf (99_DE-012-211200431-20260610-DCM26060574_56-
DE-1-1_1.pdf)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALMONT
SEANCE DU 05 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28/05/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Calmont, sous la présidence de Monsieur David MAZARS, Maire.

Présents : David MAZARS Maire, Marc ANDRIEU, Arnaud BRUGIER, Aurélie CABOT – FABRE, Eric CARRARA, Régine DELMAS, Cédric ENJALBERT, Nathalie FRANC, Patrick FRAYSSINHES, Sébastien GARRIGUES, Suzanne GINISTY, Julie GREGOIRE, Marc LAFARGE, Véronique RAYNAL, Noémie REBOUL, Elodie TROUCHE, Céline TRUEL.

Absents excusés : Franck ANDRIEU, Pierre-Marie BOISSONNADE

Effectif : 19, **Représenté(s-es)** : 0 **Votants** : 17

Secrétaire de séance : M. Arnaud BRUGIER.

Objet : Création d'emploi dans le cadre d'un avancement de grade dans la filière technique : Agent de Maîtrise :

M. Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 05 juin 2026,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent de maîtrise pour la gestion du service technique, en raison des possibilités d'avancement de grade,

M. Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'agent de maîtrise, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 05 juin 2026,

Filière : Technique,

Cadre d'emploi : C,

Grade : Agent de maîtrise : - ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1



M. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://telerecours.fr>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

Cadres d'emploi	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Service Administratif		
Attaché Territorial	Attaché territorial Principal	1 à raison de 35h hebdomadaires (vacant)
Ingénieur Territorial	Ingénieur territorial	1 à raison de 35h hebdomadaires
Technicien Territorial	Technicien territorial principal de 1ère classe	1 à raison de 35h hebdomadaires (vacant)
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	2 à raison de 35h hebdomadaires
Service Médiathèque		
Rédacteur Territorial	Rédacteur Territorial principal de 1ère classe	1 à raison de 35h hebdomadaires
Service Agence Postale		
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	1 à raison de 16.25 h hebdomadaires
Service Technique		
Agent de Maîtrise	Agent de maîtrise	1 à raison de 35h hebdomadaires
Adjoint Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1 à raison de 35h hebdomadaires (vacant)
Adjoint Technique	Adjoint technique	4 à raison de 35h hebdomadaires (dont 1 poste vacant)
Service Scolaire		
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1 à raison de 31.25 heures par semaine
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1 à raison de 28.80 heures par semaine
Adjoint technique	Adjoint technique	1 à raison de 28.30 heures par semaine
Adjoint technique	Adjoint technique	1 à raison de 28.00 heures par semaine
Adjoint technique	Adjoint technique	1 à raison de 19.10 heures par semaine

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents à l'exception de Mme Céline TRUEL qui s'abstient

Pour extrait conforme,

Le Maire,

David MAZARS.



Acte rendu exécutoire après dépôt

En Préfecture le 09/06/2026

Et publication le 09/06/2026

DCM N°2026-57 du 05/06/2025

M. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Création emploi dans le cadre avancement de grade dans la filière
technique : Agent de Maitrise

.....
Date de décision: 05/06/2026

Date de réception de l'accusé 10/06/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DCM26060575_57

Identifiant unique de l'acte : 012-211200431-20260605-DCM26060575_57-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DCM 2026-57 Création emploi dans cadre avancement de grade filière
technique.pdf (99_DE-012-211200431-20260610-DCM26060575_57-
DE-1-1_1.pdf)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALMONT
SEANCE DU 05 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28/05/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Calmont, sous la présidence de Monsieur David MAZARS, Maire.

Présents : David MAZARS Maire, Marc ANDRIEU, Arnaud BRUGIER, Aurélie CABOT – FABRE, Eric CARRARA, Régine DELMAS, Cédric ENJALBERT, Nathalie FRANC, Patrick FRAYSSINHES, Sébastien GARRIGUES, Suzanne GINISTY, Julie GREGOIRE, Marc LAFARGE, Véronique RAYNAL, Noémie REBOUL, Elodie TROUCHE, Céline TRUEL.

Absents excusés : Franck ANDRIEU, Pierre-Marie BOISSONNADE

Effectif : 19, **Représenté(s-es) :** 0 **Votants :** 17

Secrétaire de séance : M. Arnaud BRUGIER.

Objet : LOTISSEMENT « LA SOURCE II » A CEIGNAC : DENOMINATION DE LA VOIE ET NUMEROTATION DES LOTS.

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal la réalisation en cours du lotissement public « La Source II » à Ceignac.

Afin d'anticiper la fin des travaux de viabilisation et pouvoir attribuer aux personnes qui se portent acquéreurs des lots une adresse postale,

M. Le Maire propose de dénommer la voie de ce lotissement : Impasse des Saules

La numérotation de chaque lot sera métrique.

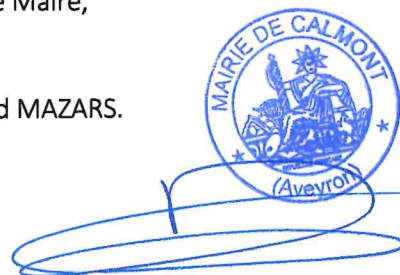
Les informations d'adressage et de numérotation de chaque lot seront portées sur la base adresse nationale (BAN).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide la proposition de M. Le Maire consistant à dénommer la voie du lotissement « La Source II » à Ceignac : Impasse des Saules selon le plan annexé à la présente.

Fait et délibéré, les jours, mois en ans susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

David MAZARS.



Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le 09/06/2026
Et publication le 09/06/2026

DCM N° 2026-58 du 05/06/2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Lotissement La Source II : Dénomination de la voie et numérotation des lots

.....
Date de décision: 05/06/2026

Date de réception de l'accusé 10/06/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DCM26060576_58

Identifiant unique de l'acte : 012-211200431-20260605-DCM26060576_58-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 2 .2

Urbanisme

Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DCM 2026-58 Lotiss la Source II - Dénomination de la voie et numéro des lots.pdf (99_DE-012-211200431-20260610-DCM26060576_58-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : Dénomination voie lotissement la Source II.pdf (40_AC-012-211200431-20260610-DCM26060576_58-DE-1-1_2.pdf)

Dénomination Voie lotissement la Source II - Plan